



Actions vs enjeux. Cette lettre d'information ne prétend pas être exhaustive. Mais elle entend offrir un tour d'horizon significatif et étendu de l'actualité récente en lien avec la responsabilité élargie et renforcée des entreprises. Cette compilation d'initiatives et de réflexions permet de saisir la teneur des enjeux auxquels les entreprises modernes doivent faire face. On voit assez bien dans ce numéro que si des actions sont engagées pour relever les grands défis auxquels notre société et les entreprises sont confrontées (mixité, droits sociaux fondamentaux, déchets plastiques, pollution, GES, régions sensibles...), elles ne satisfont pas toutes les parties prenantes. Sans doute parce que les changements attendus réclament plus qu'une adaptation raisonnable des modes de management et des pratiques, autrement dit une transformation profonde et rapide. Deux acceptions qui s'opposent et demandent à minima de la part des entreprises une remise en question et une réactivité permanente.

CONTEXTES

Egalité, Bangladesh, textile

Pour la première fois, la principale association textile bangladaise élit une femme à sa tête

Au Bangladesh, l'industrie textile emploie de 3,5 à 4,5 millions de personnes (sur une population active de 61 millions de personnes environ) et approvisionne les plus grandes marques mondiales. Selon une étude récente du think tank bangladais Centre for Policy Dialogue, près de **60,8 % des travailleurs du secteur sont des femmes**. Si le chiffre est en baisse, de nombreuses femmes sont encore particulièrement exposées à des conditions de travail indignes. Le 6 avril, à quelques jours de la commémoration du tragique effondrement du Rana Plaza (qui avait causé la mort, le 24 avril 2013, de plus de 1 100 ouvriers), la principale association bangladaise des professionnels de l'industrie du vêtement, la Bangladesh Garment Manufacturers and Exporters Association (BGMEA), a élu à sa tête **Rubana Huq**, directrice générale du groupe Mohammadi. Elle prendra ses fonctions le 20 avril pour une durée de deux ans. C'est la première femme élue à la présidence de la BGMEA. Peu après son élection, elle a annoncé qu'elle allait s'employer à **renforcer le leadership féminin dans le secteur** et aider les femmes à mieux faire valoir leurs intérêts. Elle a ajouté que les entreprises devaient renforcer leurs mécanismes de surveillance en matière de sécurité et « *qu'en tant que femme [...], son] attitude à l'égard des défis auxquels font face les travailleuses [serait] différente et plus empathique* ». Si certains défenseurs des droits humains estiment que cette élection est une bonne chose, ils doutent aussi de la capacité (voire de la totale volonté) de Rubana Huq à changer en profondeur le système.

Corruption. Lutter contre la corruption est une obligation légale et s'en abstenir peut également coûter très cher en pénalités. Pour autant, **les informations transmises par les sociétés dans leur rapport de gestion sur cette question sont encore très générales**. Les entreprises donnent peu d'indications sur la cartographie qu'elles ont dressée pour identifier les risques auxquelles elles sont exposées, en particulier dans les zones géographiques les plus sensibles, et ce alors même que la corruption constitue un frein majeur pour le développement des pays où la pratique est courante : dégradation de la rentabilité des investissements, alourdissement de la dette publique sans contrepartie, méfiance des investisseurs étrangers... Le 10 avril, l'homme fort de la transition en **Algérie**, le général Gaïd Salah, a déclaré que **le**

pouvoir judiciaire allait rouvrir d'anciennes enquêtes sur des affaires de corruption, notamment au sein de la société nationale d'hydrocarbures, la Sonatrach, véritable Etat dans l'Etat.

OUTILS, ANALYSES

Chaîne d'approvisionnement, Sri Lanka, agroalimentaire

Nouvelle mise en cause des labels garantissant le respect des droits sociaux

Le thé est la boisson chaude la plus consommée au monde et l'on estime que plus de 13 millions de personnes participent à la cueillette des feuilles sur toute la planète. La forte intensité de main-d'œuvre de cette activité l'expose à de sérieuses violations des droits sociaux fondamentaux. Aussi les organisations de solidarité internationale et de défense des droits humains exercent-elles depuis des décennies une surveillance assidue de ce secteur. Certes, les principales marques communiquent abondamment sur les dispositifs qu'elles ont mis en œuvre pour améliorer les droits des travailleurs dans les plantations et **elles s'appuient notamment sur les labels qui se sont développés**. Mais une enquête récente menée par la Thomson Reuters Foundation a révélé que des plantations sri-lankaises certifiées par la Rainforest Alliance et par Fairtrade, qui fournissent les plus grandes marques comme Unilever, procèdent à des retenues sur salaire illégales.

L'enquête indique que **les déductions peuvent atteindre 75 % de la rémunération prévue**, ne laissant aux cueilleurs que 26 roupies sri-lankaises par jour (13 centimes d'euro). Les bulletins de paie collectés par la Thomson Reuters Foundation montrent que les salaires versés font, en moyenne, l'objet d'un prélèvement de 74 % dans les domaines labellisés par Fairtrade et de 65 % dans ceux certifiés par la Rainforest Alliance. **Les motifs invoqués pour ces déductions sont banals** et connus de longue date par les défenseurs des droits humains : remboursement de dettes, avance sur salaire, frais divers, quotas non atteints, retards sur le lieu de travail. Au final, les rémunérations versées sont très clairement insuffisantes pour répondre aux besoins élémentaires des ouvriers qui, de fait, se retrouvent dans une situation très précaire. Les marques et les organismes délivrant les certifications ainsi que la société chargée des contrôles (Flocert) ont rapidement affirmé qu'ils allaient lancer des investigations. Quoi qu'il en soit, ces révélations fragilisent encore la crédibilité des organismes et des processus de certification volontaires, dont l'image est déjà très dégradée.

Reporting. BNP Paribas a publié sa [nouvelle étude](#) sur la stratégie des investisseurs et des gérants de fonds en matière d'intégration des critères ESG (environnement, social, gouvernance). Parmi les conclusions de l'étude, on retient que 65 % des organisations interrogées alignent désormais leur cadre d'investissement avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Cette bonne nouvelle risque néanmoins d'être très vite confrontée à l'absence de données sérieuses concernant les entreprises sur cette question.

Climat, énergie

L'AIE critiquée pour le manque d'ambition de son approche de la question climatique

Le 2 avril, plusieurs personnalités du monde universitaire, des membres d'institutions internationales, d'ONG ou issus de la communauté financière ont écrit une lettre au directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol, pour exprimer leur déception à l'égard de la dernière version de son World Energy Outlook (WEO). Selon les signataires de la lettre, compte tenu de l'influence que le

WEO est susceptible d'avoir sur les politiques gouvernementales et le comportement des acteurs dans la lutte contre le dérèglement climatique, **les scénarios pris en compte par le rapport ne sont pas assez ambitieux**. Les dernières analyses montrent en effet que les émissions de gaz à effet de serre doivent être diminuées de moitié d'ici à peine plus d'une décennie *« pour réduire le risque d'un basculement irréversible qui endommagerait définitivement notre climat, notre économie et l'humanité »*.

La lettre demande donc à Fatih Birol que le scénario central du WEO (intitulé New Policies Scenario, NPS) soit clairement identifié dans le document comme un scénario basé sur les tendances observées, qui placent le monde sur une trajectoire très dangereuse qui se traduirait par une élévation de la température comprise entre 2,7 °C et 3 °C. En donnant un rôle central à ce scénario, le WEO prend le risque qu'il soit interprété comme un guide à suivre. Les signataires réclament également que l'AIE développe un scénario de développement durable (Sustainable Development Scenario, SDS) actualisé reflétant toute l'ambition de l'accord de Paris et qu'elle en fasse la référence centrale du WEO. Ce scénario devrait, au minimum, intégrer une probabilité raisonnable de limitation de l'augmentation de la température à 1,5 °C, alors que le SDS actuel ne vise qu'une probabilité de 50 % de contenir l'augmentation de la température au-dessous de 2 °C. Or, on sait aujourd'hui qu'il existe une différence notable, en termes de conséquences, entre une limitation de l'élévation de la température à 1,5 °C et une limitation de son augmentation à 2 °C.

ENGAGEMENT

Egalité, Etats-Unis

Plainte aux Etats-Unis contre Disney pour inégalité entre les femmes et les hommes

En France, les sociétés de plus de 1 000 salariés avaient jusqu'au 1^{er} mars dernier pour publier leurs **résultats mesurant l'égalité entre les femmes et les hommes**. Selon la méthodologie fixée par le gouvernement, une [note sur 100](#) devait être établie à partir de cinq critères. Si la note est inférieure à 75, les entreprises ont trois ans pour rétablir la situation. Si elles ne le font pas, elles seront sanctionnées jusqu'à 1 % de la masse salariale. Dans une série d'interviews réalisées début mars, Muriel Pénicaud, la ministre française du Travail, a indiqué que sur les 732 entreprises qui avaient, à cette date, répondu au questionnaire, **118 étaient au-dessous du seuil**. Les sociétés de plus de 250 salariés et de plus de 50 salariés ont respectivement jusqu'au 1^{er} septembre prochain et au 1^{er} mars 2020 pour publier leur index. Cette question des inégalités se pose dans la plupart des pays. Aux Etats-Unis, à la suite de la libération de la parole consécutive à l'affaire Weinstein, des [progrès](#) semblent perceptibles pour ce qui est des écarts de rémunération. Par ailleurs, de nouvelles initiatives ont été engagées au [niveau législatif](#) pour essayer de faire progresser cette cause au travers de textes.

Cela étant, la situation aux Etats-Unis est loin d'être idyllique. Le 2 avril, deux femmes ont ainsi déposé une [plainte](#) contre The Walt Disney Company dans le cadre d'une **action de groupe** engagée par le cabinet Andrus Anderson basé à San Francisco. Une des plaignantes déclare qu'en 2017, sa rémunération était de 16 000 à 40 000 dollars inférieure à celle de ses collègues occupant un poste identique, ce qui contrevenait à la législation californienne. Après qu'elle a fait part de cette constatation au département des ressources humaines, son salaire a été relevé de 25 000 dollars en novembre 2018, tout en restant sensiblement plus bas que celui de ses collègues. La plainte mentionne également que **c'est la politique du groupe qui crée ces inégalités** et que celui-ci ne dispose pas de système interne permettant d'assurer une rémunération identique à travail égal. Andrus Anderson espère réunir dans son action de groupe toutes les femmes ayant été employées dans les studios californiens de Walt Disney depuis 2015.

Climat, justice, Pays-Bas, hydrocarbures

Shell assigné en justice pour réduire ses émissions de GES de 100 % d'ici à 2050

Le 5 avril, sept associations, parmi lesquelles Les Amis de la Terre Pays-Bas, Greenpeace Pays-Bas et Action Aid, ont soumis une citation à comparaître devant un tribunal de La Haye à l'encontre de la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise Shell. Le [document](#) déposé auprès du tribunal mentionne que 17 379 personnes se sont jointes à la plainte à titre individuel. Les plaignants soutiennent que **depuis les années 80, Shell ne peut ignorer les effets des activités anthropiques sur le climat**. Ils ajoutent que même si l'entreprise reconnaît que le secteur des énergies fossiles a une responsabilité dans la lutte contre le changement climatique, elle continue à faire pression pour freiner les politiques en faveur du climat et à investir des milliards de dollars pour extraire toujours plus de gaz et de pétrole. Dans leur saisine, les associations soulignent que **les ambitions actuelles de Shell dans le domaine climatique ne garantissent aucune réduction des émissions de gaz à effet de serre**, mais contribuent plutôt à une élévation de la température de la planète largement au-dessus de 1,5° C. Elles font également valoir que le groupe enfreint les articles 2 et 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme : le droit à la vie et le droit à la vie de famille. En conséquence, les organisations demandent à la justice d'ordonner à Shell de réduire ses rejets de GES de 45 % d'ici à 2030 (par rapport à 2010) et de 100 % d'ici à 2050.

Pollution, Suisse, agroalimentaire

Greenpeace demande à Nestlé de réduire plus activement les emballages en plastique à usage unique

En 2018, le mouvement #breakfreefromplastic a organisé une [gigantesque collecte](#) de déchets en plastique dans quarante-deux pays. Plus de 187 000 pièces ont été ramassées. Coca-Cola, PepsiCo et Nestlé représentent à eux seuls 14 % des déchets identifiés, ces derniers constituant 65 % des résidus collectés. **Lors de l'assemblée générale de Nestlé le 11 avril dernier**, l'association écologiste Greenpeace a accusé la multinationale suisse de ne pas agir suffisamment pour réduire le nombre d'emballages en plastique à usage unique. Elle a aussi souligné que la quantité d'emballages en plastique consommée par l'entreprise en 2018 (1,7 million de tonnes) était en hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. **De son côté**, Nestlé estime qu'à méthodologie de comptage équivalente, l'augmentation n'est que de 3 %. Le groupe a, par ailleurs, précisé qu'il était d'accord sur la nécessité de réduire l'utilisation du plastique, mais que le problème était complexe. Cela étant, il s'est engagé à rendre 100 % de ses emballages recyclables ou réutilisables d'ici à 2025 et à renforcer l'utilisation de polymères compostables et biodégradables. Greenpeace critique toutefois le manque de transparence de ces engagements, ainsi que l'absence d'objectifs clairs et d'investissements significatifs. En outre, remplacer un matériau par un autre ne ferait que déplacer le problème sur les forêts et les terres agricoles. **Selon l'ONG**, Nestlé doit se concentrer sur la réduction des matériaux à usage unique et investir dans des solutions de remplacement axées sur les emballages réutilisables et rechargeables.

Pollution, justice, Zambie, Royaume-Uni, mines

Des villageois zambiens vont pouvoir poursuivre la société anglaise Vedanta en Angleterre

Dès l'origine, l'un des enjeux majeurs de la RSE a consisté à faire valoir les droits des parties prenantes des entreprises, quelle que soit la juridiction chargée de traiter les litiges. Or, certains Etats peuvent se montrer laxistes en matière de respect de ces droits par les grandes sociétés, voire complaisants. C'est pourquoi, lorsqu'un différend naît dans un pays où la justice semble trop favorable aux grandes entreprises, **de plus en plus d'organisations cherchent à transférer les dossiers dans les juridictions**

où se trouve le siège social des maisons mères. Le parcours juridique s'avère toutefois très complexe et encore rarement couronné de succès, les entreprises arguant que les tribunaux locaux sont les seuls compétents. Le 10 avril, 1 826 villageois zambiens ont pourtant obtenu satisfaction devant la Cour suprême du Royaume-Uni, qui les a autorisés à plaider leur cause en Angleterre à propos de faits survenus en Zambie : ces villageois accusent la mine de cuivre de Nchanga, détenue par la société zambienne Konkola Copper Mines, **une filiale de la société Vedanta dont le siège est basé à Londres**, d'avoir souillé leurs terres et détruit leurs moyens de subsistance à la suite d'une contamination des ressources en eau. Pour le cabinet Leigh Day chargé du dossier, il s'agit d'une importante victoire, susceptible d'ouvrir la voie à d'autres cas. Il entend ainsi faire appel auprès de la Cour suprême pour le compte de paysans nigériens contre la Royal Dutch Shell pour des faits de pollution dans le delta du Niger ([voir IE](#)), et ce afin de pouvoir ester en Angleterre, alors que ce droit a été rejeté par une juridiction inférieure au début de 2018.

ENTREPRISES

Transparence, Suède, finance

Le fonds de retraite suédois facilite le choix des supports d'investissement selon des critères durables

Le 3 avril, l'organisme suédois en charge des retraites à cotisations définies (Pensionsmyndigheten) a informé ses cotisants qu'ils avaient désormais la possibilité de filtrer, selon des critères durables, les fonds sur lesquels s'appuiera leur épargne. Parmi les 656 fonds répertoriés, les épargnants peuvent [sélectionner les fonds](#) présentant un **faible risque carbone**. Le niveau de risque est calculé par la société Morningstar. Ils peuvent également **exclure de leur sélection les fonds en fonction d'un ou plusieurs critères** : bombes à fragmentation, mines antipersonnel, armes chimiques ou biologiques, armes ou équipements militaires, armes nucléaires, alcool, tabac, jeux commerciaux, pornographie, combustibles fossiles, nucléaire, organismes génétiquement modifiés. Quatre fonds présentent un risque carbone faible et n'intègrent aucune société impliquée dans un produit ou service mentionné. Une note de durabilité globale est également attribuée à chaque fonds.

Egalité, France, finance

Mirova lance un fonds visant à promouvoir la mixité dans les entreprises

L'investissement socialement responsable (ISR) est souvent critiqué dans la mesure où son impact n'est pas, de prime abord, visible aux yeux de l'épargnant final. L'investissement à impact (*impact investing*) est censé remédier à ce problème, mais ce produit reste encore rare sur le marché. **L'une des difficultés à résoudre réside dans la sélection d'enjeux clairs et mesurables.** Mirova, la filiale spécialisée dans la gestion ISR de la société de gestion Natixis Investment Managers, a lancé le 29 mars un nouveau fonds à impact, baptisé Mirova Women Leaders Equity Fund. Outre que le fonds ambitionne d'obtenir le label ISR et de s'inscrire dans une trajectoire climatique inférieure à 2 °C, **il intègre trois critères de sélection pour les titres des sociétés mondiales inscrites à son actif** : 30 % de femmes au moins au sein du comité exécutif ; au moins un des postes de PDG, directeur général ou directeur financier occupé par une femme ; un écart entre le pourcentage de femmes figurant dans l'effectif et le pourcentage de femmes dans les instances dirigeantes inférieur à 15 %. Si ces critères peuvent paraître limités, la démarche n'en demeure pas moins intéressante pour promouvoir la mixité dans les grandes sociétés cotées, et ce d'autant plus qu'il est encore difficile de collecter ces données à une large échelle. Les analystes étudieront également les politiques mises en œuvre pour favoriser la mixité. Parions que cette initiative suscitera

d'autres vocations et que le process de gestion enrichira progressivement le nombre de critères en y ajoutant, par exemple, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (une question d'actualité).

Régions sensibles, justice, Palestine, hôtellerie

Airbnb renonce à déréférencer les logements des colonies israéliennes de Cisjordanie

Contribuer au développement des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés est considéré comme illégal au regard du droit international ([IE n° 181](#)). Cela conduit de nombreuses organisations engagées, y compris dans le domaine financier, à faire pression sur les décideurs politiques et économiques pour qu'ils adoptent des mesures limitant les activités soutenant le développement des colonies (étiquetage des produits, boycott, désinvestissements) ([voir IE](#)). **En novembre dernier**, la plateforme communautaire de location de logements Airbnb avait ainsi indiqué son intention de retirer de ses annonces les logements situés dans les colonies israéliennes de Cisjordanie (200 logements environ étaient concernés). Bien que l'entreprise ait précisé que cette décision ne visait ni Israël, ni les sociétés israéliennes, ni les 20 000 hôtes israéliens actifs sur sa plate-forme, elle a dû faire face à **plusieurs recours collectifs** devant le tribunal de district de Jérusalem et les cours fédérales du Delaware et de Californie. Aux Etats-Unis, les plaignants accusaient Airbnb d'avoir violé la loi américaine contre la discrimination en matière de logement. **Aussi l'entreprise a-t-elle annoncé, le 9 avril**, qu'elle revenait sur sa décision, mais qu'elle reverserait tous les bénéfices générés par Airbnb en Cisjordanie à des organisations d'aide humanitaire. Pour les militants de la cause palestinienne, ce « geste » ne change rien : l'entreprise reste complice du renforcement des implantations israéliennes et de leur légitimation.

GES, France, énergie

EDF lance une filiale pour produire de l'hydrogène bas carbone

Produire de l'énergie à partir de l'hydrogène ne génère pas de gaz à effet de serre. C'est pourquoi certains considèrent ce processus comme un pilier de la transition énergétique. Mais c'est à condition que les molécules de dihydrogène soient elles-mêmes produites de manière durable. Or aujourd'hui, **l'hydrogène est fabriqué à 95 % à partir de ressources fossiles** qui rejettent de grandes quantités de CO₂ lors de leur conversion. A l'inverse, l'électrolyse de l'eau permet de réduire considérablement les rejets directs de CO₂ durant le processus. Mais le bilan carbone global de l'énergie produite à partir de l'hydrogène ne devient véritablement avantageux que si l'empreinte carbone de l'électricité consommée pour la production d'hydrogène est faible. A ce titre, EDF a annoncé le 2 avril la création d'une nouvelle filiale, baptisée **Hynamics, qui produira de l'hydrogène à partir de l'électrolyse de l'eau en utilisant une électricité bas carbone**. L'offre va se focaliser sur les clients industriels et l'approvisionnement des véhicules lourds. Le communiqué ne précise pas si l'électricité consommée pour la production sera uniquement issue d'énergie renouvelable. Dommage.

Abonnements

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à :

CFIE, 19 rue des Trois Frères – 75018 Paris
